

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

· SUISSE ·

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTRÔLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS:	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 14.05	Fr. 7.05
Union postale	» 26.—	» 13.—
Majoration pour abonnement par la poste		
Compte de chèques postaux	IV b 426	

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds

LES CONSULATS SUISSES A L'ÉTRANGER REÇOivent LE JOURNAL

Annonces: Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 21, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger

A N N O N C E S :
suisse 15 centimes, offres et demandes de places 10 centimes le millimètre,
étrangères 20 centimes le millimètre. Les annonces se paient d'avance.

Un appel à l'opinion publique

I.

Toute l'économie suisse est en difficulté. La liquidité du marché des capitaux, la chute des prix, le chômage, la passivité de la balance commerciale, la vie chère l'établissent, disait, il y a quinze jours le président de l'Union suisse des maisons de gros. Ne sont-ce pas là, en effet, des manifestations qui expriment la situation respective de la finance, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et de la consommation?

La prépondérance de l'industrie dans le pays, les répercussions que son état présent exercent sur toutes les autres activités nationales et les conditions d'existence de l'ensemble de la population commandent de résérer le meilleur accueil à l'appel que l'Union centrale des associations patronales suisses, soucieuse, adresse à l'opinion publique.

La crise actuelle, y est-il dit, se caractérise avant tout comme crise de débouchés. C'est ce qu'affirme, par ailleurs, la statistique du commerce extérieur du premier semestre écoulé, qui voit l'importation, de l'ordre de 548 millions, inférieure de 93 millions, presque 1/5, au chiffre de la période correspondante de l'an dernier, l'exportation, à 363 millions, en moins-value de 99 millions, plus du quart, le déficit trimestriel de 195 millions, contre 179 en 1930. Durant ce laps de temps, tous nos clients ont diminué leurs achats; l'Allemagne, le meilleur jusqu'ici, de 21 %, la Grande-Bretagne, le principal acheteur désormais, de 2 % seulement, il est vrai, mais le reste de l'Europe de 25 %, les pays extra-européens de 39 % même!

Cette crise de débouchés impose partout des réductions d'exploitation, que ce soit sous la forme du licenciement du personnel — confronter les mesures prises ou à prendre par la maison Bally de Schönenwerd — ou sous celle de la diminution de la durée du travail. La réduction du nombre des chômeurs et l'accroissement des possibilités d'emploi, notables au dire de la presse, — respectivement 19,919 demandes au 1er avril au lieu de 26,886 au 1er mars, et 4,722 en face de 2,877 — doivent être interprétées dans le sens de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, comme le fait de la saison. En réalité, ces chiffres sont beaucoup moins favorables que ceux de l'an dernier (10,138 demandes d'emploi au 1er avril 1930 et 4,695 offres). La situation économique est stationnaire, en général, mais elle s'est aggravée particulièrement pour l'horlogerie. Selon l'assurance-chômage, les sans-travail étaient, à fin février, 8 % (4 % il y a un an), soit 25,500 sur 330,500 assurés, les chômeurs partiels 12 % (5 %), soit 38,100. L'horlogerie, la chaussure et les cigares ont contribué à augmenter l'effectif.

La réduction d'exploitation influe, à son tour, sur les prix de revient. L'accroissement de ceux-ci se répercute sur le prix de détail, rendant la vente à l'intérieur et à l'étranger toujours plus difficile.

agissant par retour sur l'activité des fabriques et l'occupation des ouvriers.

La diminution de la production n'apportera aucun remède à la crise, cela saute aux yeux. Si l'on y procède, par ailleurs, en réduisant la durée du travail plutôt qu'en licenciant du personnel, c'est là une mesure provisoire destinée à sacrifier le moins possible les intérêts de l'ouvrier.

Les associations patronales voient dans la vie chère en Suisse l'obstacle essentiel à la reprise des affaires. Étant donné l'effondrement des prix de gros, dans le monde et dans le pays, les prix de détail, qui sont les prix du consommateur, auraient dû baisser sinon dans la même mesure, puisqu'ils incorporent aux premiers frais de transformation industrielle et des frais de distribution, du moins parallèlement. Il n'en n'est rien. Leur baisse est faible à la comparaison et la marge qui sépare les uns et les autres tend à s'accroître de mois en mois. Au 1er mars 1929, l'indice de gros est à 143 points — 43 % au-dessus de 1914, 1914 = 100 —, l'indice de détail à 161 — 61 % de renchérissement depuis 17 ans; l'écart est de 18 points. Un an plus tard, les deux indices sont tombés à 133 et 160, le premier de 10 points, le second de 1 seulement et la distance s'est accrue: 27 points. Au 1er mars 1931, enfin, les indices sont à 115 et 155, en recul de 18 points et de 5 — seulement! — la marge est de 40 points! Il est impossible que les frais incorporés aux prix de détail aient augmenté dans cette proportion.

Cette marge croissante aggrave la crise. Les industriels demandent, pour la liquidation de difficultés qui sont dans l'intérêt de chacun, une rapide adaptation des prix. Alors la clientèle, dont le revenu a diminué par suite de la crise, renouvelera ses achats, l'activité et l'occupation reprendront.

C'est, déclare l'Union, un devoir pour chacun de contribuer dans la mesure du possible à la réduction du coût de la vie. Ce devoir s'impose aux pouvoirs publics et à toute entreprise privée, qu'elle se rattache à la production des denrées alimentaires ou des matières premières, à la fabrication ou au commerce.

C'est pour la Suisse, obligée de vendre la majeure partie de ses produits à l'étranger, une nécessité inéluctable. Sa clientèle extérieure n'a plus qu'un pouvoir d'achat restreint, la concurrence étrangère la guette et l'a déjà détournée en partie. La comparaison du coût de la vie, avec de légères réserves concernant les méthodes diverses de calcul et leur relation à des objets non rigoureusement comparables, ressort des tableaux d'un numéro récent de la revue allemande *Wirtschaft und Statistik*. On y lit la baisse des prix de détail de 10 % pour la Norvège entre 1928 (moyenne de l'année) et fin décembre 1930, de 8 % en Grande-Bretagne, de 7 au Danemark, aux Pays-Bas (Amsterdam) et en Allemagne, de 6 en Suède et aux Etats-Unis, de 3 en Suisse! La Suisse, parmi les Etats où le coût de l'existence a le plus augmenté depuis la guerre, enregistre la baisse proportionnellement la plus faible.

L'indice du coût de la vie est, en outre, chez tous nos autres concurrents ou clients, beaucoup moins élevé que chez nous. Ramené à sa valeur-or, à fin décembre dernier, il apparaît à 151 pour le Canada, 132 pour l'Islande, 130 l'Italie (Rome), 126 la Roumanie, 125 la Belgique, 121 la France (Paris), 118 la Pologne (Varsovie), 111 la Grèce, 108 l'Autriche (Vienne), 101 la Tchécoslovaquie (Prague), 100 la Hongrie (Budapest), 84 la Bulgarie, ...la Suisse 156!! Comment lutter?

Il y a manque à l'adaptation en Suisse. Ce manque peut être fatal. A une autre fois les possibilités d'y remédier.

Ch. B.

Chambre suisse de l'Horlogerie

Le Comité Central s'est réuni mardi 5 courant, à Neuchâtel.

Il a constitué son Bureau comme suit:

MM. Edouard Tissot, Président, La Chaux-de-Fonds.
Paul-E. Brandt, Vice-président, Bienné.
John Dethurens, vice-président, Genève.
Urs Haenggi, vice-président, Schaffhouse.

Le Secrétaire général de la Chambre est M. Albert Amez-Droz.

Les membres suppléants sont:

MM. Charles Monfrini, Neuveville.
Isidore Ditesheim, La Chaux-de-Fonds.
Constant Dinichert, Montilier.
Henry Sandoz, Tavannes.
Dr. Otto Dubi, Soleure.
Alfred Kurth, Granges.
Louis Berthoud, Genève.
Fritz Cosandier, Le Locle.
Maurice Savoie, Saint-Imier.
Maurice Robert, Fontainemelon.

Le siège réservé au canton de Vaud est libre, ensuite de la démission de M. J.-D. Lecoultrre, au Sentier. Il sera pourvu au remplacement de ce dernier dans le courant de l'année.

Les Commissions spéciales ont été constituées comme suit, pour la période 1931 à 1933:

1. Commission industrielle et commerciale.

MM. Urs Haenggi, Schaffhouse.
Marius Meylan, Orient.
Adrien Brandt, Bienné.
Fritz Cosandier, Le Locle.
Louis Berthoud, Genève.
Léon Muller, La Chaux-de-Fonds.
Théodore Schild, Granges.

2. Commission technique et du travail:

MM. Constant Dinichert, Montilier.
Henry Sandoz, Tavannes.
Gustave Bubloz, La Chaux-de-Fonds.
F.-L. Colomb, Bienné.
César Schild, Granges.

3. Commission financière:

MM. Paul-E. Brandt, Bienné.
Maurice Savoie, Saint-Imier.
Georges Huguenin, Le Locle.
Adrien Schwob, La Chaux-de-Fonds.

4. Commission générale de Normalisation N. H. S.

MM. Edouard Tissot, La Chaux-de-Fonds.
Paul-E. Brandt, Bienné.
Albert Berner, Bienné.
Louis Clerc, La Chaux-de-Fonds.
Léopold Defossez, Genève.



"stella"
marque déposée

luminosité

intense et durable, garantie scientifiquement.

finesse du grain

matière grésillante permettant une manipulation et un posage rapide, régulier.

belle couleur

verte, propre, sans grains de poussière ou autres.

assortiment unique

comprenant plus de 130 qualités, de toutes les luminosités, du vert-jaune au vert-bleu.

colles appropriées

à chaque emploi, livrées gratuitement avec toute commande de matière.

prix avantageux

pour une qualité de matière sans égale.

livraisons par retour

de matière toujours fraîchement fabriquée et contrôlée.

tels sont
quelques-uns des nombreux
avantages garantis par l'achat de

matières lumineuses

„stella“ merz & benteli

laboratoires de chimie

berne / bümpliz tél: zähringer 61.94

A LOUER pour le 31 octobre 1931 dans FABRIQUE MODERNE

1 grand atelier de 40 à 50 ouvriers, fenêtres au Sud et au Nord, avec 2 rangées d'établissements au milieu. Transmissions installées avec établissements, petit bureau à l'intérieur de la fabrique. Chauffage central; service de concierge.

S'adresser au notaire René Jacot-Guillarmod, 35, rue Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds. P2887C

A VENDRE

100 grosses ébauches, calibre 5 1/2 lignes ovale Aurore.

S'adresser sous chiffre O 21163 U à Publicitas Berne.

Firme Belge d'horlogerie en gros

demande offres de Fabricants spécialisés dans le remontoir ancre 16 à 18 1/2 lig. 22/12, qualité bon courant, soignée et prix modérés. Indiquer: prix, dessins, modèles et détails.

Ecrire: G. Bernheim, 33, Avenue Sleeckx, Bruxelles.

A louer

de suite ou époque à convenir

Bureaux modernes

à l'Hôtel Elite à Biel

S'adresser à l'Etude Rufer & Flückiger, notaires, Biel.

Balanciers nickel

Qualité 1 et 2 des tarifs

Inférieurs rectifiés au burin

(Demande de brevet + 76.130)

**ASSORTIMENTS GALLAY S. A.
LE SENTIER**

Calibre 4 1/4 lignes, baguette, Pesaux

On demande commandes en mouvements, qualité garantie, prix avantageux. Echantillons à disposition.

Adresser offres sous chiffre P 2851 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

A louer à Biel

petits et grands locaux pour horlogers. Conditions avantageuses. Libres de suite ou époque à convenir.

Offres sous chiffre W 20796 U à Publicitas Biel.

MONTRES LÉPINE DAME

Qui a un lot Lépine dame à vendre à prix avantageux?

Offres sous chiffre P 2889 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Fabrique de petits appareils électriques

cherche pour entrer prochainement

un maître-outilleur capable

pour la construction et l'exécution d'étampes combinées, outils étirés et outils à pliage. Ne sont priés de s'annoncer que des postulants absolument au courant des méthodes de fabrication modernes et pouvant fournir les preuves d'une longue expérience dans cette branche.

Offres écrites à la main avec indication des références et de la date d'entrée la plus rapprochée doivent être adressées sous chiffre Q 3673 Y à Publicitas Berne,

- ATELIER -

On cherche à louer à Biel, atelier de 8-10 places pour sertissages, préférence sera donnée à fabricant pouvant sortir son travail.

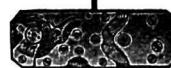
Faire offres sous chiffre J 20972 U à Publicitas Biel.

Fd. & Ad. DROZ

Parc 91

La Chaux-de-Fonds

livrent avantageusement mouvements baguette qualité extra soignée



7,25 × 22,5"

O Comptabilité

R Contentieux

C Administration

A Surveillance

F diverses

D Liquidation

U Revision-Contrôle

S Organisation

C.-E. ROBERT
La Chaux-de-Fonds
et Corcelles-Peseux

On cherche 2-3
**mécaniciens-
ouilleurs**
pour petit outillage dans usine métallurgique de la Suisse centrale. - Offres détaillées avec certificats et prétentions sous **O F 1557 R** à Orell Fussli-Annonces Aarau.

Pierres fines
Tournages de glaces, gouttes, balanciers, rubis, grenat. Prix avantageux. Livre aussi la pierre fine, genre bon cou rant.

Hector PIGUET,
Châtel St.-Denis.

MOUVEMENTS
10 1/2, 8 3/4, 9 1/4 lig., baguette, ancre, sont entrepris avantageusement. On prendrait aussi terminages. - Offres sous chiffre P 2860 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Miss Wilson pour
case post. 1129
Biel

TRADECTIONS

Pierres fines
Vérifiages - Amincissages
(Flachschieferie)
tous les genres,
justes entre un centième
c'est toujours
A. Girard, à Erlach
qui fait le mieux
et meilleur marché.

Décolleteuses diverses,
3 et 4 outils, Pétermann,
Bechler, Tornos.

Standard-Machines
Biel 466-1 U
48, rue des Abattoirs
Téléphone 26.14
Achat et Vente.

Travaux techniques

Technicien diplômé entreprendrait travaux dans la branche horlogère et parties annexes (études, plans, modèles, etc.). Travail consciencieux. — Faire offres à case postale No. 9, Biel 3.

**Timbres Caoutchouc
en tous genres**
C. LUTHY rue Léopold
Robert 48

Horloger complet
connaissant la pièce compliquée qualité Genève et le réglage, cherche place comme visiteur ou rhabilleur.

Adresser offres sous chiffre F 59654 X à Publicitas Genève.

A vendre

mouvements

17 3/4 lig., 22/12, savonnette, 15 rubis, terminés, excellente qualité, à très bas prix.

S'adresser sous chiffre P 2844 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

Robert Ditisheim, La Chaux-de-Fonds.
Louis Golay, Genève.
Eugène Jaquet, Genève.
Alfred Pfister, St-Imier.
Maurice Robert, Fontainemelon.
Théodore Schild, Granges.
Albert Schumacher, Le Locle.
Fernand Roblin, Tavannes.
H. Zollinger, Zurich.

5. Comité de rédaction de la Fédération Horlogère Suisse.

MM. David Kenel, La Chaux-de-Fonds.
Edouard Tissot, La Chaux-de-Fonds.
A. Amez-Droz, La Chaux-de-Fonds.
Louis Berthoud, Genève.
Adrien Brandt, Bienné.
F.-L. Colomb, Bienné.
René Didisheim, La Chaux-de-Fonds.
Urs Haenggi, Schaffhouse.
Louis Muller, Bienné.
J. Nardin, Le Locle.
Franz Wilhelm, La Chaux-de-Fonds.

Chambre suisse du Commerce.

M. Maurice Savoie, à St-Imier, a été désigné comme représentant de la Chambre suisse de l'Horlogerie à la Chambre suisse du Commerce, en remplacement de M. Louis Muller, démissionnaire.

L'importance de l'industrie en Suisse

D'après le dernier recensement fédéral des entreprises le nombre total des exploitations de l'industrie, du commerce, de l'hôtellerie et des transports en Suisse s'élève à 218,000, occupant un total de 1,260,000 personnes, non compris les travailleurs à domicile.

Depuis 1905, date du dernier recensement, le nombre des personnes occupées s'est accru de 284,000, en même temps que le nombre des exploitations diminuait de 9,000. Dans l'industrie, la réduction du nombre des exploitations est encore beaucoup plus marquée (20,000 de moins qu'en 1905). Elle est compensée par l'augmentation du nombre des exploitations commerciales.

Le nombre des personnes occupées dans l'industrie et dans les arts et métiers s'est élevé de 640,000 à 810,000, dans le commerce de 221,000 à 319,000. Le commerce de gros comprend aujourd'hui 10,000 exploitations occupant 48,000 personnes.

On peut constater par ces chiffres que l'industrie hôtelière, avec ses 28,000 exploitations et ses 120,000 employés, ne joue pas en Suisse un rôle aussi prépondérant qu'on pourrait le croire. Elle n'en demeure pas moins un facteur important de l'économie nationale.

Cette statistique confirme aussi une fois de plus l'ampleur du mouvement de concentration industrielle, qui s'est développé en Suisse comme ailleurs. On compte en Suisse 126 entreprises occupant plus de 500 personnes. Ensemble elles donnent du travail à 133,000 personnes, soit le 11 % du total. Les exploitations de 200 à 500 personnes au nombre de 144, occupent 122,000 personnes, de sorte que le cinquième de toutes les personnes occupées dans l'industrie et le commerce travaillent dans des entreprises de plus de 200 ouvriers et employés.

Les forces motrices utilisées par les diverses exploitations industrielles s'élèvent à un total de plus de 900,000 CV. L'artisanat et les métiers ont été de plus en plus « motorisés » ces dernières années par l'adoption toujours plus étendue de petits moteurs électriques et de machines combinées.

L'unification de la nomenclature douanière

Le comité d'experts chargé de l'unification de la nomenclature douanière s'est réuni à Genève, du 16 avril au 2 mai, sous la présidence de M. Fighiera, directeur au ministère français du Commerce et de l'Industrie, pour tenir sa quatorzième session. Il a mis au point, au cours de cette session, la nomenclature des trois sections 12, 17 et 18 du projet de nomenclature douanière.

La section 18 porte sur les instruments et appareils scientifiques et de précision, l'horlogerie, les instruments de musique; elle comporte également trois chapitres consacrés respectivement à ces trois objets.

Douanes

Egypte. — Droits d'accise sur briquets.

Par décret-loi du 11 février 1931, publié au journal Officiel égyptien du même jour, et mis en vigueur à la même date, un droit d'accise, fixé à 200 millièmes par pièce, est établi sur les briquets.

Espagne. — Droits (Agio).

L'agio dû au cas où les droits de douane, payables en or, sont acquittés en monnaie d'argent ou en billets de banque, a été fixé, pour la période du 1er au 10 mai, à 91,81 % (83,11 % la période précédente).

Etats-Unis. — Décisions douanières.

Balanciers de Montres

Comme la Fédération Horlogère Suisse du 18 avril l'annonçait, le receveur des douanes du port de New-York a été avisé par le Bureau des Douanes à Washington, que les balanciers de montres bimétalliques doivent être dédouanés comme sous-assemblages, au taux de 3 cents pour chaque pièce, ou partie. Le Bureau est d'avis que les balanciers simples, s'ils sont importés, munis de vis fixées dans la serge, doivent aussi être dédouanés comme sous-assemblage.

Mouvements d'horlogerie électriques.

Le Bureau des Douanes vient de renseigner le Receveur de New-York en ce qui concerne la classification de certains mouvements de montres électriques importés sous le régime du nouveau tarif. La question qui se posait était de savoir si de tels mouvements étaient sujets au droit additionnel de \$ 1.— par pièce suivant les dispositions du sous-paragraphe 5, du paragraphe 367 (a) du tarif de 1930. De l'avis du Bureau, le droit additionnel ne doit pas être appliqué aux mouvements en question.

Les articles visés par la présente décision sont des mouvements munis d'une petite pile sèche placée à l'intérieur du couvercle postérieur de la boîte. Quand cette batterie est reliée par deux fils au mécanisme il se met en marche et peut fonctionner pendant une durée que l'on estime à une année environ.

Couronnes.

D'après une récente décision du Trésor américain, les couronnes de montres sont considérées comme assemblage de pièces détachées de montres, au sens du paragraphe 367 c 3 du tarif douanier et acquittent un droit de 3 cents pour chaque partie, soit 3 cents pour la couronne proprement dite et 3 cents pour la tige, avec un minimum de 45 % ad valorem.

Aiguilles lumineuses.

Les aiguilles lumineuses sont taxées d'après le même principe et paient, par pièce, 6 cents, c'est-à-dire 3 cents pour le squelette de l'aiguille et 3 cents pour le radium, le droit ne pouvant pas être inférieur à 45 % ad valorem.

Turquie. — Suppression de l'interdiction d'exportation des objets en or et en argent.

Il est porté à la connaissance des intéressés que le décret No. 10415 du Gouvernement turc, du 22 janvier 1931, les stipulations du règlement du 26 Chaban 1332 et 27 mai 1335 (1919) ayant trait aux exportations d'objets en or et en argent, ont été abrogées. Les objets d'or et d'argent peuvent donc désormais être exportées ou réexportées de Turquie.

Informations

Avis.

La maison

Giorgio Diamanti, à Gênes, est en faillite. Les créanciers sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en double au plus vite, afin que nous puissions produire dans les délais.

— Nous mettons en garde contre:

Ernst A. Stein, Francfort s/M.

L'Information Horlogère Suisse

La Chaux-de-Fonds. Rue Léopold Robert 42.

Renseignements confidentiels.

Les intéressés peuvent obtenir de la Chambre suisse de l'Horlogerie, Serre 58, La Chaux-de-Fonds, des renseignements confidentiels de l'Office suisse d'Expansion commerciale, Lausanne et Zurich:

No. 10. *Chine*. Wandlungen im Importhandel. Studium des Marktes durch ausländische Handelsmissionen. (En allemand).

No. 11. *Portugal*. Krise und Sanierungsmassnahmen. (En allemand).

Prière de joindre une enveloppe affranchie pour la réponse.

Pour nos fabricants-exportateurs.

Dès le 1er mai courant, la plupart des lignes aériennes postales sont en exploitation. Nous pensons être utiles à nos fabricants-exportateurs, en reproduisant à leur intention, le tarif des colis-postaux ainsi que l'horaire d'exploitation, tableaux sur lesquels nous attirons d'ores et déjà l'attention des intéressés.

Chronique administrative

Examens en obtention du diplôme fédéral d'essayeur-juré.

Le Département fédéral des finances informe les intéressés que des examens en obtention du diplôme fédéral d'essayeur-juré auront lieu à l'Ecole polytechnique (laboratoire de chimie) à Zurich, du 25 au 27 juin prochain, sous la direction de MM. J. Guinand, directeur-adjoint du Bureau fédéral des matières d'or et d'argent, à Berne, président; le Dr. W.-D. Treadwell, professeur à l'Ecole polytechnique, Zurich, et G. Steiner, essayeur-juré fédéral, chef du bureau de contrôle des ouvrages d'or et d'argent, à La Chaux-de-Fonds.

Les candidats qui désirent prendre part à ces examens, doivent se faire inscrire jusqu'au 10 juin prochain, au Bureau fédéral des matières d'or et d'argent, à Berne, qui donnera de plus amples renseignements.

Légations et Consulats

Suisse.

Belgique. M. Le Jeune de Munsbach a remis au Conseil fédéral, le 30 avril écoulé, les lettres l'accréditant en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Belgique près la Confédération Suisse.

Yougoslavie. M. Milan Miloyevitch a remis, le 30 avril écoulé, les lettres l'accréditant en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Yougoslavie près la Confédération Suisse.

Etranger.

Guatémala. M. Jorge Ubico a informé le Conseil fédéral de son élection à la présidence de la République de Guatémala.

Batavia. Le Conseil fédéral a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission sollicitée par M. Théodore Hagnauer, d'Aarau, de ses fonctions de consul de Suisse à Batavia. La gérance intérimaire du consulat a été confiée à M. Georges Golliez, de Payerne, ingénieur, à Weltevreden-Batavia.

Registre du commerce

Raisons sociales.

Enregistrement:

1/5/31. — *Oswald Marchand fils*, bijouterie, orfèvrerie, horlogerie, Bienné. (Réinscription d'office ensuite de révocation de la faillite).

Modifications:

24/4/31. — *Monnier et Cie*, fabrication de boîtes de montres or en tous genres, La Chaux-de-Fonds. André-Armand Monnier, l'un des associés de cette société n. coll. et son épouse Elsa-Martha née Nünlist, ont adopté le régime de la séparation de biens.

27/4/31. — *André Bechler, Moutier*, Usines mécaniques de la Condémine, Moutier. La procuration conférée à Charles-Otto Müller est éteinte.

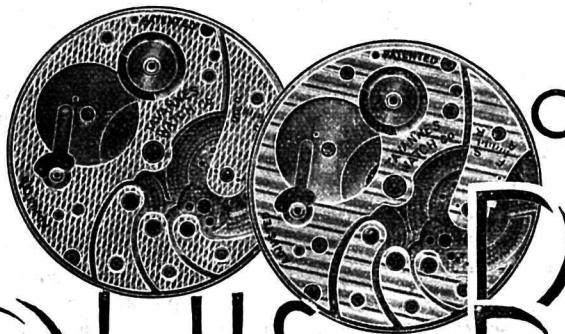
28/4/31. — *Oskar Kessler, Uhrenfabrik Wega Aktiengesellschaft* (Fabrique d'horlogerie Wega Société Anonyme (Wega Watch Limited)), fabrication d'horlogerie, Grenchen. La procuration conférée à Werner Staub est éteinte.

29/4/31. — *Grandjean frères*, soc. n. coll., Nidau. La maison ajoute à son genre de commerce: fabrication d'étampes et cadrans-ébauches, fabrication d'articles de masse.

30/4/31. — *Ad. Lécureux et Co.*, fabrication d'horlogerie, Bienné. Le siège est transféré à la rue Dufour 73.

30/4/31. — *Heggendorf-Biedert*, fabrication de parties détachées d'horlogerie, Oberdorf. Procuration est conférée à Erwin Miesch, de Titterten.

TÉL. 180



CONFIEZ VOS ARGENTAGES
DE MOUVEMENTS À LA MAISON

LOUIS BANDELLER SAINT-JAMIER

si vous désirez toujours obtenir un travail de toute première qualité,
de très bon goût, et qui donne du cachet à vos mouvements.

ANGLAGE DE PONTS.

LIVRAISONS EXTRA-RAPIDES.

GRAVURE DE LETTRES.

PRODUCTION JOURNALIÈRE: 2000 CARTONS

SUCCURSALE A GENÈVE, COULOUVRENIÈRE 11, TÉLÉPHONE 49.916

ATTENTION!

Dernière et importante découverte d'un bain spécial inoxydable, résistant à toutes les influences, et se prêtant merveilleusement pour les mouvements exportés dans les pays de l'Extrême-Orient, où l'argentage s'oxyde facilement.

Procédé garanti inattaquable.

Demandez échantillons s. v. pl.

La nouvelle grandeur

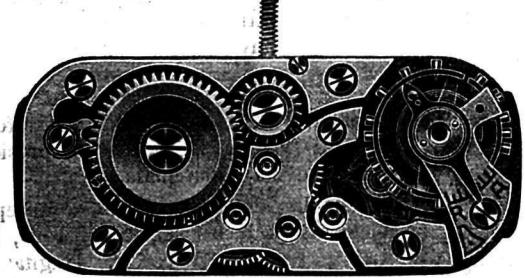
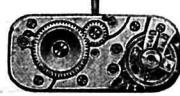
Mi-Baguette 4¹/₄"

des Fabriques



GRENCHEM

offre des avantages incontestables

L'essayer c'est l'adopter!4 1/4 lig. c. 751
10 × 23 m/m**Cylindre**4 1/4 lig. c. 660
grand échappé.**Ancre**4 1/4 lig. c. 651
Echappé 8 3/4 lig.**Avantages :**

Interchangeabilité absolue;
Remontage très facile;
Grand rouage, denture robuste;
Platinées fraîches, coins ovalisés.

Banque Cantonale Neuchâteloise LA CHAUX-DE-FONDS

Garantie de l'Etat

**TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
AUX MEILLEURES CONDITIONS**

6-1 C

JACQUES PERRET

SUCC. DE G. HUGUENIN-PERRET

PIERRES
POUR
HORLOGERIE
TOUS GENRES

TÉLÉPHONE 56

TRAMELAN

**une arme puissante...**

qui vous sera utile dans la lutte commerciale, c'est notre marque de fabrique qui est devenue synonyme de qualité.

Les maisons d'horlogerie les plus sérieuses nous confient leurs "posages" parce que l'expérience a démontré que notre radium donnait entière satisfaction à la clientèle, même lorsqu'il était soumis aux épreuves les plus dures.

Votre ennemi, ce n'est pas la concurrence, mais les réclamations de vos acheteurs. Ne livrez donc que ce qui se fait de mieux, et adressez-vous à



L. MONNIER & C°
LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 14.38

Tourrelles 38

GENÈVE

Charmilles 10

Tél. 23.628

69-1 C Représentants pour la Suisse des Matières lumineuses
MERZ & BENTELI, BUMPLITZ

30/4/31. — *Atlas Manufacture Suisse de Mécanique fine S. A.*, soc. an., Nyon. Sont nommés membres du Cons. adm.: Auguste le Révérend, de nationalité française, Marcel Meyer de Stadelhofen, d'Hermance, Eugène-Louis Friderich, de Lausanne, Louis-François Devaud, de Servion, Jules-Louis Aubert, de Colombier, en remplacement de Jacques-Elysée Goss, Laurent Thomas-Baup, Philippe Monnier et Henri Fatio, dont les sign. sont radiées. Les adm. signent collect. à deux.

Faillites.**Ouverture de faillite:**

29/4/31. — *Kissling Karl*, commerce d'horlogerie, Stein (Argovie).
Assemblée des créanciers: 20 mai 1931.
Délai pour productions: 2 juin 1931.

Etat de collocation:

Faillie: *Fabrique d'horlogerie des Genevez S. A.*, Les Genevez.
Délai pour action en opposition: 16 mai 1931.
Failli: *Martin-Jaques, Marc Amédée*, fabricant de boîtes or, Place du Molard 5, Genève.
Délai pour action en opposition: 16 mai 1931.

Suspension de la liquidation:

Hege Willy, orfèvre, Hegenheimerstr. 265, Bâle.
Délai pour action en opposition: 16 mai 1931.

COTES

8 mai 1931

Métaux précieux

Argent fin en grenailles fr. 70.— le kilo
Or fin, pour monteurs de boîtes > 3500.— »
» laminé, pour doreurs > 3575.— »
Platine manufaturé > 5.50 le gr.
Pour platine fourni par les clients, majoration de fr. 1.50 dès le 22 avril 1931.

Cours du Diamant-Boart:

Prix de gros en Bourse au comptant.

Qualités ordinaires	fr. 7.80—8.20	par carat
Grain fermé, petit roulé	> 8.30—8.60	
Boart Brésil	> 8.60—9.30	
Eclats	> 7.20—7.60	

Tendance: Marché ferme.

Cours communiqués par:

J.-K. Smit & Zonen, Amsterdam.

Agent: S. H. Kahl, Diamants, Genève.

Boîtes or et bijouterie, Cote N° 3 en vigueur dès le 7 juin 1929.

Comptant A terme
London 5 mai 6 mai 5 mai 6 mai
(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg. en £ stg.).

Aluminium intér.	85	85	—	—
» export.	85	85	—	—
Antimoine	42-42.10/	42-42.10/	—	—
Cuivre	40.1/3	40.7/6	40.14/4 ¹ / ₂	41
» settl. price	40	40.7/6	—	—
» électrolytique	43-44	43-44	—	—
» best selected	42-43.5/	42	—	—
» wire bars	44	44	—	—
Etain anglais	105-106	106.10-107.10/	—	—
» étranger	103.17/6	105.11/3	105.3/9	106.16/3
» settl. price	104	105.10/	—	—
» Straits	106.5/	107.15/	—	—
Nickel intérieur	170	170	—	—
» exportation	175	175	—	—
Plomb anglais	43	43.5	—	—
» étranger	11.13/9	11.17/6	11.18/9	12.2/6
» settl. price	11.15/	11.17/6	—	—
Zinc	10.10/	10.13/9	11	11.3/9
» settl. price	10.10/	10.12/6	—	—

Comptant
Paris 2 mai 4 mai 5 mai 6 mai
(Ces prix s'entendent en francs français par kg. 1000/1000)

Nitrate d'argent	203	203	203	203
Argent	280	280	280	280
Or	17.500	17.500	17.500	17.500
Platine	25.000	25.000	25.000	25.000
» iridié 25 %	56.250	56.250	56.250	56.250

Iridium (en francs français par gramme).

Chlorure de platine	11,40	11,40	11,40	11,40
Platinite	13,25	13,25	13,25	13,25
Chlorure d'or	9,25	9,25	9,25	9,25

London 2 mai 4 mai 5 mai 6 mai
(Ces prix s'entendent par once troy (31 gr. 103) 1000/1000).

Or (shill.)	84 ⁹ / ₄	84 ⁹ / ₄	84 ¹⁰ / ₈	84 ¹¹ / ₄
Palladium (Lstg.)	7 ³ / ₄	7 ³ / ₄	7 ³ / ₄	7 ³ / ₄
Platine (shill.)	100	100	100	100

(par once standard 925/1000 en pence).

Argent en barres 13³/₁₆ | 13¹/₈ | 13³/₁₆ | 13³/₁₆

New-York 2 mai 4 mai 5 mai 6 mai
(Ces prix s'entendent en cents par once de 31 gr. 103).

Argent en barres 28¹/₄ | 28³/₈ | 28¹/₄ | 28³/₈

Escompte et change.

Suisse: Taux d'escompte	2 %
» avance s/nantissement	3 %
Parité Esc. Demande	
en francs suisses %	

France	100 Frs	20.155	2	20,225	20,375
Gr. Bretagne	1 Liv. st.	25.22	3	25,22	25,25
U. S. A.	1 Dollar	5.18	2	5,17	5,20
	1 Dollar.	5.18	—	5,17	5,20
Belgique	100 Belga	72.06	2 ¹ / ₂	72,05	72,35
Italie	100 Lires	27.27	5 ¹ / ₂	27,10	27,25
Espagne	100 Pesetas	100.—	6	52,75	53,75
Portugal	100 Escudos	560.—	7 ¹ / ₂	23,—	23,50
Hollande	100 Florins	208.32	2 ¹ / ₂	208,30	208,70
Indes néerl.	100 Guilder	208.32	—	208,—	209,—
Allemagne	100 Reichsmk.	123.45	5	123,45	123,70
Dantzig	100 D.Gulden	100.88	5	101,15	101,25
Autriche	100 Schilling	72.93	5	72,90	73,20
Hongrie	100 Pengö	90.64	5 ¹ / ₂	90,40	90,60
Tchécoslov.	100 Cour.	15.33	4	15,36	15,39
Estonie	100 Cour.	139.—	7	138,21	138,81
Lettonie	100 Lats	100.—	6	99,50	100,50
Lithuanie	100 Lits	51.80	6 ¹ / ₂	51,—	53,—
Russie	100 Tchervon.	2666.—	8	2674,—	2676,—
Suède	100 Cr. sk.	138.89	3	139,—	139,40
Norvège	100 Cr. sk.	138.89	4	138,80	139,—
Danemark	100 Cr. sk.	138.89	3 ¹ / ₂	138,80	139,—
Finlande	100 Markka	13.05	6	12,95	13,15
Pologne	100 Zloty	58.14	7 ¹ / ₂	58,10	58,25
Yugoslavie	100 Dinars	100.—	5 ¹ / ₂	9,12	9,14
Albanie	100 Francos	100.—	9	—	—
Grèce	100 Drachmes	6.72	9	6,70	6,80
Bulgarie	100 Leva	3.74	9	3,70	3,80
Roumanie	100 Lei	3.10	8	3,08	3,10
Turquie	100 Livres t.	2278.40	—	244,65	245,65
Egypte	100 Livres ég.	2592.—	—	2590 —	2592,—
Afrique Sud	1 Liv. st.	25.22	5 ¹ / ₂	25,15	25,20
Australie	1 Liv. st.	25.22	6 ¹ / ₂	19,20	19,40
Argentine	100 Pesos	220.—	7	163,—	168,—
Brésil	100 Milreis	165.—	—	36,—	39,—
Chili	100 Pesos	63.—	7	62 —	64 —
Uruguay	100 Pesos	536.—	—	335,58	337,58
Colombie	100 Pesos	504.—	—	501,—	503 —
Pérou	100 Soles pér.	207.50	7	146,—	147,—
Equateur	100 Sucres	103.60	—	102,—	103,30
Bolivie	100 Bolivianos	189.16	—	186,—	188,—
Vénézuela	100 Bolivars	100.—	—	86,—	87,—
Mexique	100 Pesos	258.32	—	246,50	248,50
Philippines	100 Pesos	258.—	—	255,—	256,50
Indes brit.	100 Roupies	189.16	5	185,—	190,—
Chine	100 Taels	—	—	157,31	158,31
Japon	100 Yens	258.33	5.11	254,—	259,—

Imprimeurs: Haefeli & Co., La Chaux-de-Fonds.

FABRIQUE DE BOITES „LA CENTRALE“, BIENNE**CENTRAL WATCH CASE CO**

Marques déposées

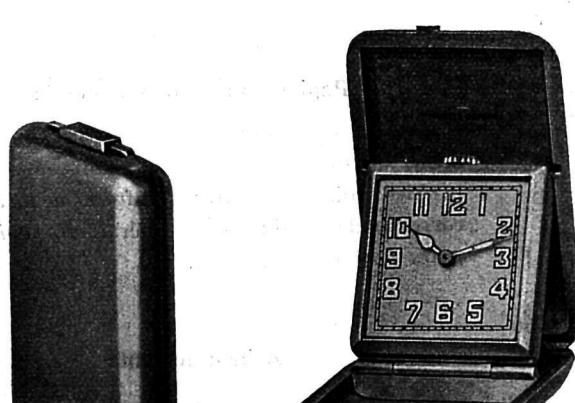
NOUVELLE BOITE POUR MONTRE SPORT

10 1/2 LIGNES

ÉLÉGANTE, PRATIQUE, SIMPLE

SE FAIT EN NICKEL CHROMÉ, ARGENT ET

PLAQUÉ OR, UNIE, DÉCORÉE ET CUIR



Bureau d'Ingénieur-Conseil
(spécialiste en horlogerie et petite mécanique)
LAUSANNE A. Bugnion
2, Grand-Pont GENÈVE
20, rue de la Cité

Tarifs des colis postaux-avion.

Valable dès le 1^{er} mai 1931.

A. SUISSE.

Sont admis:

Les colis jusqu'à 20 kg., dimensions maxima: 50:50:100 cm.; sans ou avec une valeur déclarée jusqu'à fr. 10,000 de et pour toutes les localités de la Suisse; les remboursements; les colis urgents; la remise par exprès (doit toujours être recommandée).

Taxes:

Comme pour les autres envois de même genre expédiés par des voies ordinaires et, en outre, une surtaxe aérienne de 40 ct. par kg. ou fraction de kg. et par colis.

Acheminement:

Les envois doivent être dirigés sur l'un des offices collecteurs de la poste aérienne suivants: « Bâle 2 », « Berne 1 », « La Chaux-de-Fonds 1 », « Genève 1 », « Lausanne 2 », « Le Locle », « St-Gall 1 », ou « Zurich 1 »; l'office collecteur entrant en ligne de compte est à indiquer sur l'envoi.

B. ETRANGER.

(valable pendant le service par avions d'après le tableau des correspondances des paquebots-poste, chapitre des communications postales aériennes).

Attention! Les avions ne circulent pas le dimanche, il est plus avantageux, dans certains cas, d'expédier par voie de terre, comme « colis urgents », les colis qui ne parviendraient aux offices collecteurs de la poste aérienne que le *samedi* après le départ des avions.

On peut aussi expédier par les avions circulant sur Hambourg et Amsterdam (via Allemagne), ainsi que sur Londres, des colis postaux sans valeur déclarée à destination de tous les pays d'outre-mer empruntant ces ports comme voie d'acheminement. Outre les taxes ordinaires (pour la Grande-Bretagne par la voie de France-Angleterre, directement), on perçoit pour le transport par avion jusqu'aux ports susindiqués la surtaxe aérienne par kg. ou fraction de kg. mentionnée en regard des pays d'embarquement au chapitre « Calcul des taxes » ci-après:

Si le service par avions est suspendu en Suisse, en hiver, des colis postaux-avion peuvent être acceptés à destination de l'Allemagne et des pays en transit par l'Allemagne, sur demande spéciale de l'expéditeur, comme colis ordinaires ou colis urgents, par la voie de terre et à la taxe ordinaire, jusqu'au prochain aérodrome allemand et de là être expédiés sur leur destination par voie aérienne moyennant paiement de la surtaxe aérienne mentionnée sous lettre b du chapitre « Calcul des taxes » ci-dessous. Dans les cas douteux, il y a lieu de s'adresser par téléphone à l'office postal de Bâle 17.

On peut procéder de la même manière pour l'expédition de colis à destination des pays balkaniques par voie aérienne depuis Vienne (acheminement sur Buchs 1).

Sont admis:

Les colis dont les dimensions ne dépassent pas 50:50:100 cm. à destination de toutes les localités des pays mentionnés au chapitre « Calcul des taxes » ci-dessous et dans la colonne 1 des tarifs qui suivent, jusqu'au poids maximum indiqué dans la colonne 3 des tarifs (pour les Pays-Bas et la Roumanie 10 kg.), ou dans les colonnes 2 à 6 des tarifs ci-après;

la déclaration de valeur est admise seulement pour la Grande-Bretagne jusqu'à 10,000 fr., pour les Pays-Bas (par avion directement) jusqu'à 2,000 fr. et pour les pays en regard desquels figure une mention dans la colonne 9 des tarifs.

les colis urgents et les colis exprès (il faut toujours recommander la distribution par exprès)

les remboursements, les bulletins d'affranchissement

Calcul des taxes:

a. Taxes totales ordinaires au poids du lieu de dépôt jusqu'à destination; pour les colis urgents, seules ces taxes au poids sont triplées.

b. Surtaxe aérienne par kg. ou fraction de kg. et par colis:

1. pour l'Allemagne	fr. 1.50
2. pour l'Autriche, la Grande-Bretagne et l'Irlande, les Pays-Bas et la Tchécoslovaquie	fr. 1.80
3. pour la Belgique, le Danemark, la Ville libre de Dantzig, la Hongrie, la Norvège, la Pologne, le Territoire de la Serre, la Suède et la Yougoslavie	fr. 2.60

conformément aux tarifs correspondants, chaque fois d'après la voie d'acheminement la moins coûteuse (pour la Grande-Bretagne et l'Irlande par la voie France-Angleterre), ou selon tarifs qui suivent.

4. pour la Bulgarie, l'Estonie, la Finlande, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie et la Turquie (par Vienne) (pour la Turquie par l'« Air-Orient », voir tarifs ci-après) fr. 14.20

5. pour tous les autres pays: selon colonne 7 des tarifs qui suivent, jusqu'au point terminus du vol mentionné dans la colonne 1; dans les cas douteux, on demandera des renseignements par téléphone à l'office de poste de la place d'aviation entrant en ligne de compte (Bâle-Sternenfeld, Zurich-Dübendorf ou Genève-Cointrin).

c. Taxe à la valeur: celle-ci est au total de 50 ct. par 300 fr. de valeur déclarée (exception, voir les tarifs ci-après, colonne 9);

d. Droit ordinaire de remise par exprès, si l'expéditeur demande la distribution par exprès, ce qui doit toujours lui être recommandé lorsque ce genre de distribution est admis.

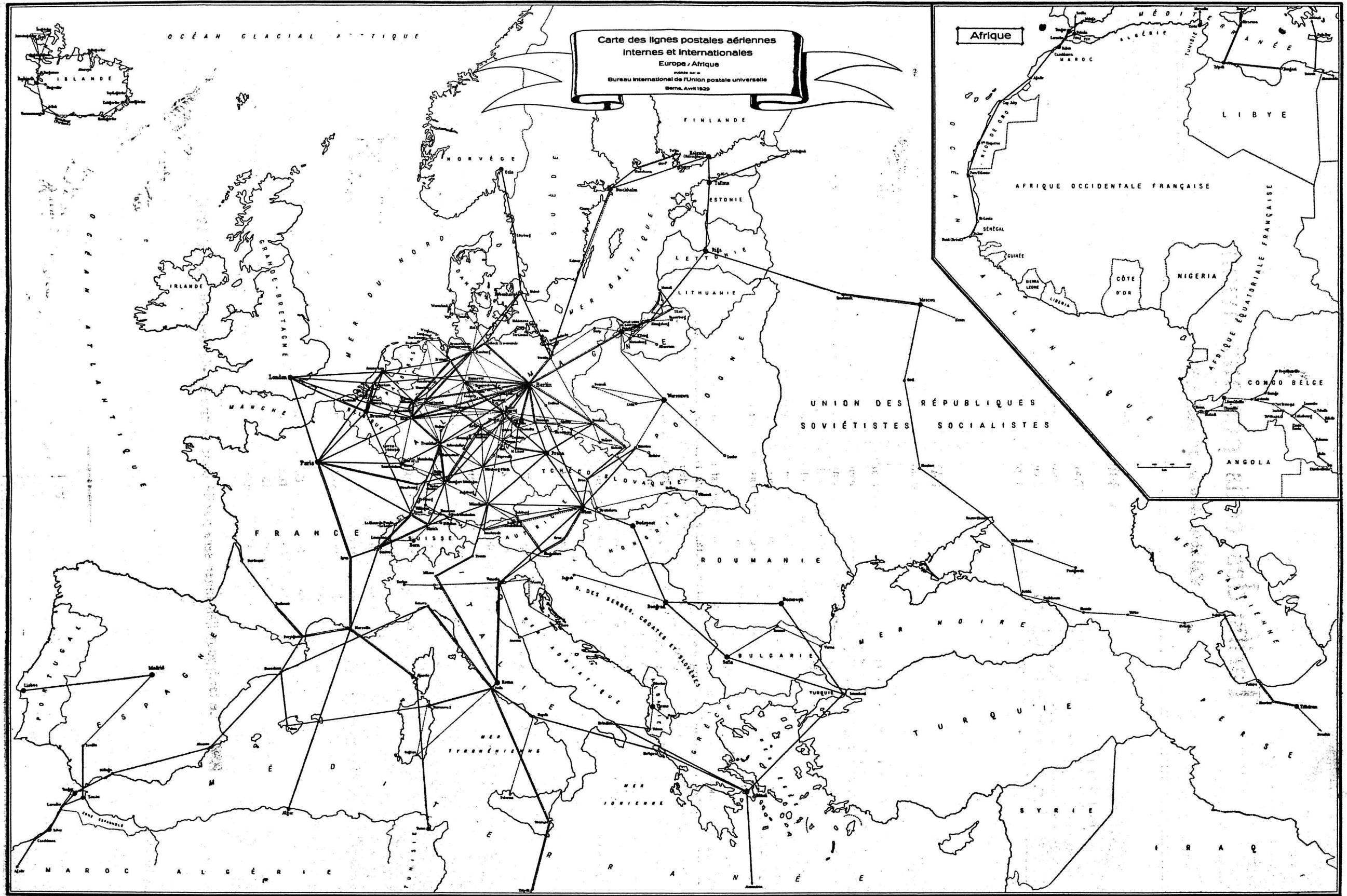
Papiers d'accompagnement:

Des papiers d'accompagnement sont exigés dans la même mesure que pour les colis à transporter par les voies ordinaires, conformément aux tarifs correspondants du tarif général. Ils doivent toujours être fixés au colis.

Acheminement:

Les colis doivent être dirigés à l'office d'échange suisse indiqué dans le tableau des correspondances des paquebots-poste, chapitre des communications postales aériennes, ou dans les tarifs ci-après. Ils sont à munir d'une étiquette d'acheminement spéciale, formule No. 1207.

Le tarif pour l'étranger sera publié dans le numéro de mercredi 13 mai 1931.

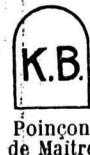


Carte européenne des lignes postales internes et internationales.

Installations de dépoussiérage
pour
Lapidaires, Tours à polir, etc.
Innombrables références, 35 ans d'expériences
Ventilation S. A., Stäfa
Zurich
6 Z



Fabrique de Boîtes BIELNA S. A., Bienne
plaqué or laminé et argent P 341-2 U



K. B. la marque de garantie pour nos boîtes de haute qualité en plaqué or laminé 10 ans avec 20 microns et 20 ans avec 40 microns.

Perfine
WATCH BIENNE

Fondée en 1893

Mouvements
ancre baguettes

et montres complètes, en chromé, argent, or et or blanc. P 445 U

CHARLES PERRENOUD

Demandez offres de prix.

Correspondance dans toutes les langues.

BIENNE rue du Musée 14
Téléphone 49.47



Agences de brevets - Offices fiduciaires
Avocats et Notaires - Renseignements commerciaux

Office KÖLLIKER, Bienne

Rue Centrale 93 — Téléphone 3122

Dépôts de Brevets, Marques

Dessins et Modèles 318 U

Ressorts

pour petites montres depuis 2 3/4"
pour montres de poche
pour montres 8 jours

INSTALLATION ULTRA-MODERNE

FABRIQUE DE RESSORTS

PAUL DUBOIS, CORGÉMONT

ROUES et MOUVEMENTS

en tous genres

1487-1 X

D O R A G E

SCHEIBENSTOCK - GENÈVE

7, Coulouvrenière

Exécution rapide et soignée

Téléphone 45.473

Produits chimiques

Installations
Electrolytiques
Compositions
à polir

Métaux

A. REYMOND & CO.
S. A.
Bienne

Nouvelles qualités et nouveaux prix

Fournitures
industrielles
Rubisine
Diamantine
Saphirine

GRENATS

Société des Gemmes de Madagascar, Tananarive
Ancienne exploitation Girod

Représentant-Dépositaire :

Lévy-Walich, Genève

Décolletages et Taillages pour l'Horlogerie

FERNAND ALLIMANN
Téléph. 135 **Moutier** (Suisse) Téléph. 135

Spécialités :

BARILLETS
ARBRES DE BARILLETS

à tous degrés d'avancement.

Tiges garnies, Taillage de couronnes,
roches, renvois, etc.

115-1 J

Dorages de mouvements et roues

en tous genres, prix modérés.

Spécialité de dorage américain et à la poudre d'argent.
Roues circulaires.

Vve Ernest Aeschlimann

Rue Numa Droz 145. 1-1 C La Chaux-de-Fonds.

CHAPATTE & AMSLER, BIENNE
Paskar Watch Co.

Téléphone 46.95

Petits mouvements ancre de forme et ronds de 5 1/4-10 1/2"

Mouvements seuls et montres terminées

364-2 U Spécialités :

Mouvements "Baguettes" 3 3/4 et 4 1/2"

Ernest GEIGER S. A., Bienne

Téléphone 44.75

Seuls représentants pour Bienne et environs des

Organes de transmission Clus

Représentants exclusifs pour Bienne et environs des

Poulies Standard-Aluminium

TOUTES FOURNITURES INDUSTRIELLES

Mouvements ancre et cylindre

11,8mm (5 1/4 lig.), 12,4mm (5 1/2 lig.)

14,6mm (6 1/2 lig.), 15,2mm (6 3/4 lig.)

19,7mm (8 3/4 lig.), 20,3mm (9 lignes)

Mouvements baguettes, ancre et cyl., 3 1/4, 3 3/4, 4 1/4 et 4 1/2 lignes.

Montres finies en or, argent et plaqué.

G. FROIDEVAUX, La Chaux-de-Fonds,

D.-P. Bourquin, 19.

Téléphone 23.602.

GRAVURE DE LETTRES
DORAGE DE ROUES, DE BOUCHONS ET DE CHATONS

MEYLAN & CIE

NICKELAGE - ARGENTAGE DE MOUVEMENTS

LA CHAUX-DE-FONDS

RUE DU PARC 150

CHÈQUES POSTAUX IV B 993

67-1 C

TÉLÉPHONE 23.460